



Cultures fruitières – Mai 2019

Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Julien Grondin , Guillaume Maratchia

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, Gab Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, Sica TR, Tereos Sucre OI.

A retenir

Agrumes: dans les vergers qui ne sont pas atteints par le greening, la récolte s'annonce plutôt bonne.

Manguier : arbres en repos végétatif. Présence de cochenilles farineuses.

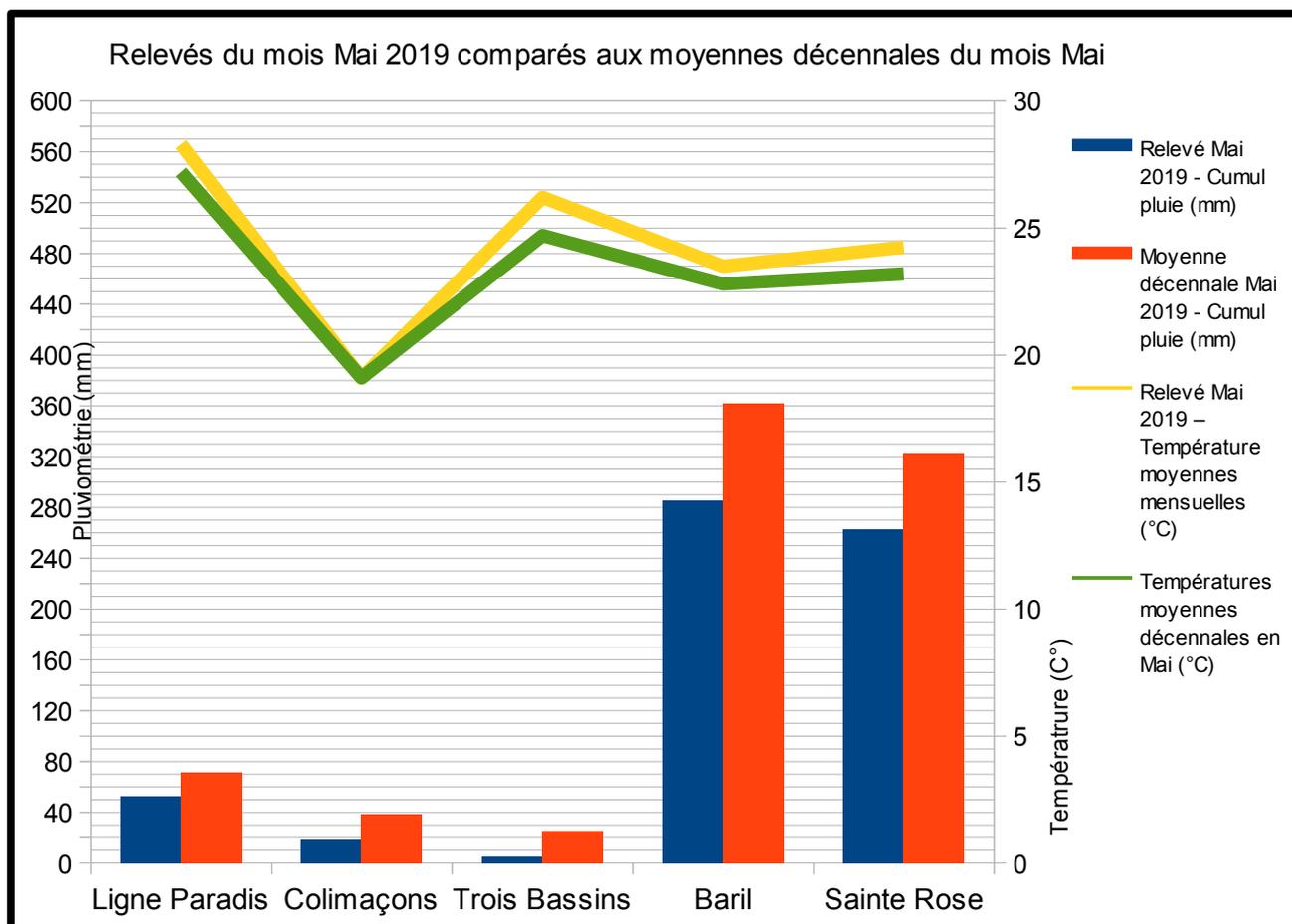
Mouches des fruits : avec le début de la période hivernale, la population a fortement diminué, malgré cela il est impératif d'appliquer les méthodes de lutte préconisées dans les bulletins précédents.

Météorologie

Relevés de mai 2019.

Poste	Ligne Paradis	Colimaçons	Trois Bassins	Baril	Sainte-Rose
Températures moyennes mensuelles (°C)	28,3	19,1	26,2	23,5	24,25
Températures moyennes décennales (°C)	27,2	19,1	24,7	22,8	23,2
Pluviométrie mensuelle (mm)	53	18,4	5,4	285,3	262,4
Pluviométrie décennale (mm)	71,5	38,4	25,3	362	322,6

Pour ce mois de mai le climat est dans la continuité des mois précédents. Au niveau pluviométrie, elle est toujours déficitaire par rapport la moyenne décennale. Au niveau de la température, elle est supérieure de 1 °C en moyenne par rapport à la moyenne décennale.



Phénologie

Parcelle	Lieu-dit	Altitude	Espèce	Variété	Stade
P1	Petite-Île	300 m	Agrumes	Mandarine, Tangor, Clémentine	Récolte Clémentine-Zanzibar
P2	Petite-Île (Piton Bloc)	950 m	Agrumes	Mandarine, Tangor	Récolte Clémentine-Zanzibar
P3	Tévelave	800 m	Agrumes	Tangor	Début de coloration
P4	Saint-Louis	150 m	Ananas	Victoria	Croissance
P5	Bérive	600 m	Ananas	Victoria	Croissance
P6	Petite-île	80 m	Banane	Grande Naine	Récolte
P9	Grand Fonds Saint-Gilles	50 m	Manguier	José, Américaine	Tous stades confondus
P10	Cambaie	200 m	Manguier	José, Américaine	Fin de récolte
P11	Pierrefonds	50 m	Manguier	José	Tous stades confondus
P12	Étang Salé	30 m	Papayer	Solo	Croissance végétative
P13	Hermitage Saint-Gilles	30 m	Papayer	Red lady	Croissance végétative

État phytosanitaire des cultures

Dans les tableaux ci-dessous, les notations sont exprimées, soit en pourcentage d'organes occupés ou piqués, soit avec une échelle de notation des dégâts.

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence ; 1 : faible présence ; 2 : attaque moyenne ; 3 : forte attaque.

Légende pour l'évaluation des risques :

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

• Agrumes

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Phytopte (<i>Phyllocoptruta oleivora</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	Risque nul : avec le début de la période hivernale, le risque de présence du ravageur est très faible.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	Risque nul : avec le début de la période hivernale, le risque de présence du ravageur est très faible.
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % feuilles occupées	Risque nul : avec le début de la période hivernale, le risque de présence du ravageur est très faible.
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque nul : avec le début de la période hivernale, le risque de présence du ravageur est très faible.
Pou rouge de Californie (<i>Aonidiella aurantii</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque nul : avec le début de la période hivernale, le risque de présence du ravageur est très faible.
Mouches des fruits (<i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P1 : 5 % P2 : 5 % P3 : 5 %	> 20 % fruits piqués	Risque faible : avec le début de la période hivernale, la présence des mouches sur les parcelles a diminué considérablement.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 5 % jeunes fruits occupés	Risque nul : pas de populations recensées sur les parcelles.

• Ananas

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille (<i>Dysmicoccus brevipes</i>)	P4 : 0 % P5 : 0 %	> 25 % plants infestés.	Risque nul : la baisse des températures ne favorise pas le développement des cochenilles.
Fonte des semis (<i>Phytophthora</i> sp.)	P4 : 0 % P5 : 5 %	Dès les premiers symptômes	Risque faible : les pluies tombées dans le sud ont été favorables au <i>Phytophthora</i> .

Important : pour le *Phytophthora*, seules les précautions prises lors de la plantation permettent de réduire son risque d'apparition :

- la surélévation de la planche de plantation d'au moins 20 cm par rapport au niveau du sol ;
- le prélèvement de rejets sur des parcelles saines;
- la surveillance de la parcelle et la prophylaxie des plantes infectées : attention cependant lors de l'arrachage des plantes suspectes à ne pas disséminer le pathogène dans la parcelle.



Symptômes du *Phytophthora* (source : UH-CTAHR)

Pour plus de renseignements, consultez la fiche phytosanitaire sur l'ananas.

<http://www.bsv-reunion.fr/?p=1554>

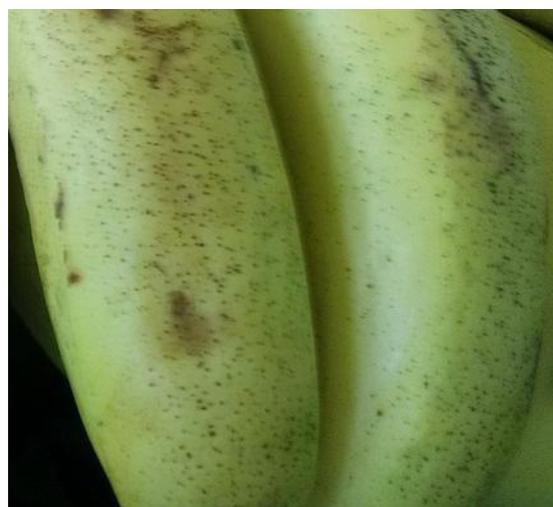
Remarque : un rougissement des feuilles peut être synonyme d'un problème racinaire comme une asphyxie due aux fortes précipitations. En cas de doute, contactez votre animateur filière.

• Bananier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Charançon du bananier (<i>Cosmopolites sordidus</i>)	P6: 0 P7: 0	> 10 individus par piège	Risque nul : pas de présence du ravageur sur les parcelles.
Thrips (<i>Chaetanaphothrips orchidii</i>)	P6: 0 P7: 0	> 5 piqûres par régime	Risque nul : pas de présence du ravageur sur les parcelles.

Des cas de mouchetures sur banane sont remontées dans le sud de l'île. À première vue, il ne s'agirait pas de la maladie du Freckle.

Les mouchetures ou piqûres noires peuvent être dues aux thrips. Nous avons différentes espèces responsables de dégâts dont *Chaetanaphothrips orchidii*, *C. clarus*, *C. signipennis* mais aussi le thrips de la fleur de bananier, *Frankliniella parvula*. Ce dernier est inféodé aux bananiers et cause des dégâts éparpillés similaires à la photo ci-contre. L'épistillage au stade doigts horizontaux et l'ablation précoce du babafigue ("popote") sont conseillés. Des produits de biocontrôle sont autorisés sur cet usage (voir sur ephy-anses.fr pour les AMM et les préconisations d'emploi). La mise en place de la gaine bleue participe également à la réduction des dégâts de thrips.



Piqûres sur banane dans le Sud (A. Donnard, SICA TR)

Des échantillons seront déposés pour recherche de pathogène.

- **Manguier**

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Punaise (<i>Orthops palus</i>)	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 3 punaises par battage	Risque nul : pas de présence de ce ravageur sur les parcelles.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 1 % des fruits avec dégâts	Risque nul : possibilité de présence mais peu d'impact sur la culture.
Cécidomyie des fleurs (<i>Procontarinia mangiferae</i>)	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 2 piqûres par inflorescence	Risque nul : Absence du ravageur en absence de floraison
Mouches des fruits (<i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 20 % des fruits piqués	Risque nul : possibilité de présence mais peu d'impact sur la culture.
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P9 : 15 % P10 : 10 % P11 : 15 %	> 30 % des feuilles occupées	Risque moyen : attaque moyenne observée sur les zones de Grand-Fond, Étang-Salé et le Plateau du Gol.
Blanc du manguier (<i>Oidium mangiferae</i>)	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % des inflorescences attaquées	Risque nul : possibilité de présence mais peu d'impact sur la culture.
Chancre du manguier (<i>Xanthomonas campestris</i>)	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % des feuilles attaquées dès les premiers symptômes sur fruit	Risque nul : possibilité de présence mais peu d'impact sur la culture.
Anthraxose (<i>Colletotrichum gloesporioides</i>)	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % des feuilles attaquées dès les premiers symptômes sur fruit	Risque nul : possibilité de présence mais peu d'impact sur la culture.

En cette intersaison, c'est le moment de prévoir la construction (Formations Chambre d'agriculture) ou l'achat de vos augmentoriums (Contact FDGDON). De plus, afin de favoriser les auxiliaires et surtout les microguêpes (*Fopius arisanus*), n'hésitez pas à prévoir des bandes enherbées et des bandes fleuries autour de vos vergers.

- **Papayer**

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille du papayer (<i>Paracoccus marginatus</i>)	P12 : 8 % P13 : 5 %	> 10 % fruits occupés	Risque moyen : présence de cochenilles sur les deux parcelles.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P12 : 5 % P13 : 5 %	> 10% feuilles occupées	Risque moyen : quelques sujets concernés sur les parcelles de références.



Exsudat de sève sur les fruits après piqûres de *Bactrocera dorsalis* (J. Grondin, CA)



Anthraxose sur papayer (J. Grondin CA)



Cochenille du papayer (J. Grondin, CA)

Anthraxose (*Colletotrichum gloeosporioides*) :

L'anthraxose peut apparaître sur les fruits consécutivement aux attaques de mouches des fruits. Les piqûres provoquent des blessures qui sont des points d'entrée pour le champignon. Les piqûres sont visibles par l'écoulement de sève (lait) sur le fruit (cf. photo). Pendant la maturation, on voit d'abord apparaître de petites zones sombres et circulaires qui s'agrandissent pour former des lésions légèrement enfoncées (affaissement des tissus), dont le diamètre peut atteindre 50 mm. Le bord de ces lésions s'assombrit tandis que le centre devient brun ou noir. Aux derniers stades, une masse de spores orange ou rose saumon se développe à leurs surfaces. Des organes de fructification fongiques peuvent se développer au centre des lésions matures, visibles sous forme de petites taches noires. Cette maladie s'attaque également aux feuilles. Les symptômes au niveau des feuilles sont de petites lésions irrégulières et imbibées d'eau qui s'agrandissent et virent ensuite au brun. Au fur et à mesure de la maturation des lésions, leur centre devient blanc grisâtre ; elles peuvent ensuite tomber précocement. L'anthraxose se développe dans des conditions humides et chaudes et les spores sont disséminées par le vent et la pluie.

Pour diminuer les risques d'anthraxose des mesures préventives doivent être effectuées :

- réduire les densités de plantation ;
- utiliser des variétés résistantes et des semences saines ;
- éliminer les fruits contaminés de la parcelle (les placer dans un augmentorium si possible) ;
- récolter les fruits précocement ;
- stocker les fruits dans un endroit ventilé.

A noter la présence de la cochenille du papayer (*Paracoccus marginatus*) sur les parcelles de références. Cette cochenille est contrôlée par de nombreux auxiliaires dont les coccinelles et le parasitoïde (*Acerophagus* sp. near *nubilipennis*).

• Fraise :

Sur la parcelle du Grand Tampon, un lâcher d'acariens prédateurs a eu lieu sur un début de foyer d'acariens tisserands. À noter également la présence de pucerons et de chenilles défoliatrices sur la parcelle.

Contacts animateurs du réseau d'épidémiosurveillance cultures fruitières :

Julien Grondin Tél : 0692 06 41 47 ; e-mail : julien.grondin@reunion.chambagri.fr
 Guillaume Maratchia, Tél : 0692 70 48 81 ; e-mail : guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr
 Chambre d'agriculture de La Réunion

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.